

A Bruxelles Saint-Louis - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**Activités en anglais: **optionnel** - Activités en d'autres langues : **optionnel**Activités sur d'autres sites : **NON**Domaine d'études principal : **Sciences politiques et sociales**Organisé par: **Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de la communication Saint-Louis (ESPO-SaintLouis)**Sigle du programme: **SOCB1BA** - Cadre francophone de certification (CFC): 6**Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	4
Compétences et acquis au terme de la formation	4
Structure du programme	4
Programme	5
Programme détaillé par matière	5
Programmes particuliers	8
Prérequis entre cours	9
Cours et acquis d'apprentissage du programme	11
Programme détaillé par bloc annuel	11
SOCB1BA - 1er bloc annuel	11
SOCB1BA - 2e bloc annuel	13
SOCB1BA - 3e bloc annuel	15
Informations diverses	18
Conditions d'accès	18
Pédagogie	20
Evaluation au cours de la formation	20
Mobilité et internationalisation	20
Formations ultérieures accessibles	20
Gestion et contacts	21

SOCB1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

La sociologie et l'anthropologie sont nées du désir des sociétés modernes de se connaître, de connaître les sociétés "autres" et d'avoir une capacité à agir sur elles-mêmes. La démarche du-de la sociologue et de l'anthropologue allie une capacité d'analyse et une prise en compte des réalités concrètes (à travers des techniques d'enquête, des études "de terrain"...). Elle se veut à la fois rigoureuse et créative.

Le domaine d'étude de ces deux disciplines est éminemment vaste : le changement social, les relations de genre, le pouvoir, les inégalités, la globalisation, le multiculturalisme, la ville et la mobilité, les croyances, la famille, la sexualité, les nouveaux médias, les réseaux sociaux, les enjeux écologiques, la santé et le bien-être, etc.

Que ce soit de la recherche fondamentale en passant par l'aide à la décision (expertise) et au service à la société, ces deux disciplines sont à même de répondre à des préoccupations très diversifiées. Dans un monde qui subit des bouleversements constants, les savoirs et les compétences du-de la sociologue et de l'anthropologue sont plus que jamais d'actualité.

Votre profil

Vous voulez comprendre les enjeux et les transformations sociales et culturelles dans les sociétés contemporaines ? Vous voulez en être acteur ou actrice de changement ? Ouverture d'esprit, goût pour les relations humaines et pour la découverte de la diversité des cultures, éveil aux langues étrangères, curiosité intellectuelle, attention constante à l'actualité sont des prérequis de base pour l'étudiant-e en sociologie et anthropologie.

Votre futur job

On apprécie les sociologues et les anthropologues pour leur capacité à analyser le monde dans lequel nous vivons, tout en contribuant à résoudre les problèmes ou à réduire les tensions qui surviennent dans des sociétés marquées par les mutations, la complexité et la diversité.

- Intervention sociale et vie politique (aux niveaux local, régional, fédéral, européen, international)
- Organisations, associations et administrations publiques dans les domaines de l'aide à la jeunesse, de l'action sociale, des migrations, de l'environnement, des rapports de genre, de l'emploi, de la participation citoyenne
- Expertise (cabinet ministériel, consultance privée, aide à la décision politique et économique, aménagement de l'espace et gestion de la mobilité, flux migratoires, politiques sociales et de soins de santé, précarité et santé mentale, sécurité et protection, etc.)
- Agences de sondages, enquêtes d'opinion, services marketing
- Vie associative et culturelle, mouvements sociaux, associations féministes, de solidarité
- Services du personnel, gestion des ressources humaines, sciences du travail
- Métiers de l'interculturalité (à un niveau local - médiation, interface, etc. - mais aussi à un niveau global, dans des entreprises ou des organisations internationales - autour de la rencontre entre les cultures : fonctions de « traduction », de « facilitation », etc.)
- Coopération au développement, aide humanitaire, organisations non gouvernementales (ONG)
- Nouveaux métiers en lien avec l'innovation culturelle et la communication (publicité, cyberculture, réseaux sociaux, gestion de l'information, etc.)
- Enseignement et recherche

Selon les domaines dans lesquels elles et ils se spécialisent au cours de leur formation, en fonction de leur master, de leur stage et de leur mémoire de fin d'études, les sociologues et anthropologues peuvent intervenir sur de nombreux terrains, en s'intéressant à des objets inédits voire « décalés » ou à des thématiques récentes : les nouvelles formes d'inégalité et de précarité, les rapports de genre, les effets du capitalisme sur la vie individuelle, la globalisation et le multiculturalisme, internet et les réseaux sociaux, les enjeux écologiques, les différents modes de consommation, les normes liées au « bien-être » et à l'« épanouissement personnel », les transformations des rapports hommes / femmes et les questions liées à la sexualité, les métamorphoses des croyances et des pratiques religieuses, la mobilité spatiale et les nouvelles manières d'habiter et de coexister dans un quartier, la flexibilité du travail et l'instabilisation de la famille, etc.

Votre programme

Le programme de bachelier en sociologie et anthropologie est un programme de 1er cycle (bachelier dit de "transition"), qui comporte 180 crédits, et fait l'objet d'une découpe chronologique en trois blocs annuels de 60 crédits.

Le programme repose sur 4 piliers :

1. **une solide formation pluridisciplinaire en sciences humaines** par des enseignements introductifs aux principales disciplines des sciences humaines et sociales (philosophie, histoire, économie, droit, science politique, psychologie, sociologie et anthropologie)
2. **une formation de plus en plus spécialisée en sociologie et anthropologie** : (Analyse des théories sociologiques, Sociologie de la culture, Questions spéciales d'anthropologie, Sociologie politique, Analyse de l'action publique, Socio-anthropologie du symbolique, Analyses et théories du pouvoir, Sociologie de l'action collective, Mutations et politiques urbaines, etc.)
3. **une formation méthodologique**, sous forme de cours et séminaires qui ont pour objet l'apprentissage de différentes méthodes qualitative et quantitative en sciences humaines et sociales : Démarche et méthodes en sciences sociales, Méthodes de terrain, Méthodes quantitatives, etc.
4. **un enseignement linguistique de qualité**. Même si vous optez pour un programme unilingue, vous bénéficierez de cours d'anglais et de néerlandais (ou d'espagnol si vous n'avez aucune base en néerlandais) durant la première et la deuxième année, et vous devrez choisir une des deux langues dans le 3e#bloc. Durant le troisième bloc annuel, un enseignement de sociologie et anthropologie doit obligatoirement être suivi en anglais ou en néerlandais : Society and Environment ou Milieu en samenleving.

Par ailleurs, les étudiant-es qui le souhaitent peuvent, durant le 2e quadrimestre du 3e#bloc, poursuivre un séjour Erasmus, au sein d'une université en Europe, Asie, Amérique du nord ou du sud dont les programmes sont dispensés dans une autre langue que le français.

Autre formule proposée : les étudiant-es dont la réussite a été proclamée à l'issue de la session de juin peuvent postuler à une bourse annuelle pour séjour linguistique d'été en Flandre ou à l'étranger.

Opter pour un bachelier supplémentaire

Les programmes de bacheliers supplémentaires sont l'une des spécificités de l'UCLouvain Saint-Louis - Bruxelles.

Tout-e étudiant-e peut entamer un deuxième bachelier, parallèlement à son bachelier principal. Il s'agira de compléter le cursus principal avec un minimum de 60 et un maximum de 125 crédits supplémentaires à répartir sur plusieurs années. Le bachelier supplémentaire peut être terminé après le bachelier principal. Une série de cours suivis dans le programme principal sont valorisés dans le cadre du bachelier supplémentaire et ne font donc plus l'objet d'une évaluation.

Le grade de bachelier supplémentaire a la même valeur que le grade de bachelier principal et assure un accès immédiat au master correspondant.

Sont possibles des bacheliers supplémentaires en :

- [Bachelier en philosophie \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en sociologie et anthropologie\]](#)
- [Bachelier en droit \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en sociologie et anthropologie\]](#)

Plus d'informations en contactant l'administration facultaire : espo@usaintlouis.be.

SOCB1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Au terme de ses études de bachelier en sociologie et anthropologie, l'étudiant-e aura acquis les compétences suivantes :

I. Acquérir les bases disciplinaires et méthodologiques dans le domaine de la sociologie et de l'anthropologie

- **Maîtriser les savoirs fondamentaux de la sociologie et de l'anthropologie, situés sur le plan épistémologique, permettant de répondre aux questions clés de recherche adressées par la discipline.**
- **Acquérir progressivement une culture poussée en sociologie et en anthropologie, à partir de cours généraux et spécialisés:** sociologie, anthropologie, analyse des théories sociologiques, sociologie politique, sociologie de la culture, questions spéciales d'anthropologie, socio-anthropologie du symbolique, sociologie de l'action collective...

II. Acquérir les savoirs de base dans les domaines complémentaires à la sociologie et à l'anthropologie

- **Mobiliser, de manière interdisciplinaire, des savoirs issus de divers domaines des sciences humaines** afin d'analyser des phénomènes de société contemporains ou historiquement situés.
- **Acquérir une culture générale en sciences humaines et sociales**, reposant sur la connaissance des principaux postulats et enseignements des différentes disciplines, ainsi que de leurs méthodes et des enjeux éthiques qui leur sont liés

III. Se former à la démarche scientifique

- **Maîtriser et mettre en Œuvre les règles et les principes éthiques de la démarche scientifique en sociologie et anthropologie**
- **Collecter et traiter avec discernement les données empiriques, tant quantitatives que qualitatives**
 - Développer des aptitudes à rechercher, lire, comprendre, interroger et synthétiser des textes scientifiques
 - Acquérir progressivement la capacité à produire, seul et en équipe, un travail d'analyse sur des phénomènes sociaux contemporains
 - Acquérir progressivement la capacité à conduire de façon fructueuse une recherche de données, en usant avec discernement des méthodes de récolte des données, tant quantitatives que qualitatives (statistiques, enquêtes par questionnaires, entretiens, méthodes d'observation, etc.)
- **Produire une analyse en autonomie et en collaboration avec ses pairs**
- **Faire preuve d'esprit critique et d'indépendance de jugement**
- **Communiquer de manière structurée, pertinente et argumentée, en mobilisant les concepts et méthodes de la discipline**
 - Acquérir la capacité à communiquer le résultat d'une analyse de façon claire, cohérente, structurée et attractive, sous des formes tant écrites qu'orales
 - Acquérir la capacité à traiter les données, à partir d'un état des travaux pertinents en la matière et selon les méthodes d'analyse les plus appropriées.

IV. Maîtriser la communication orale et écrite

- **Mettre en pratique des compétences linguistiques dans au moins une langue étrangère**
 - Acquérir la maîtrise de l'anglais et du néerlandais ou de l'espagnol, à l'oral comme à l'écrit ; plus spécialement, la possibilité de soutenir une conversation courante ainsi que de communiquer sur les objets et analyses des sciences sociales
 - Acquérir des aptitudes suffisantes en anglais et/ ou en néerlandais pour suivre un cours, l'étudier et en présenter l'examen oral ou écrit dans la langue-cible (choix d'un cours en troisième année en néerlandais ou en anglais)
 - Familiarisation avec un environnement allophone actif (séjour ERASMUS à l'étranger en troisième année)

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de bachelier en sociologie et anthropologie est un programme de 1er cycle (bachelier dit de "transition"), qui comporte 180 crédits, et fait l'objet d'une découpe chronologique en trois blocs annuels de 60 crédits. Il prépare à plusieurs formations de 2e cycle (programmes de Master) que nos étudiant-es poursuivent dans une autre institution universitaire (pour le détail, se reporter à la rubrique "et après... quelles formations ?").

La première année (1er bloc) est totalement commune pour les programmes de sciences politiques, information et communication et sociologie et anthropologie organisés par la faculté. Outre la volonté pédagogique de fonder la formation sur une solide base multidisciplinaire, qui est l'une des marques de fabrique des programmes organisés par l'UCLouvain Saint-Louis - Bruxelles, ce 1er bloc annuel commun facilite les réorientations en début de cursus : un-e étudiant-e peut modifier son orientation au 2e bloc vers une des deux autres filières (sciences politiques ou information et communication) sans avoir d'unités d'enseignement à rattraper.

L'affiliation disciplinaire prend de l'ampleur au fil du cursus : dans le 2e bloc annuel standardisé, 20 crédits sont sociologiques et anthropologiques, dans le bloc annuel standardisé 3, 30 crédits sont sociologiques et anthropologiques.

La structure du programme se compose d'unités d'enseignement "classiques" en auditoire, d'introduction aux disciplines des sciences humaines et sociales (philosophie, droit, histoire, économie, psychologie, sociologie, science politique, information et communication), et d'enseignements méthodologiques accompagnés de travaux pratiques (ex : Démarches et méthodes de recherche en sciences sociales).

En fin de cursus, un atelier permet en outre de réaliser un travail d'équipe sur le terrain et de présenter celui-ci devant un jury de spécialistes du domaine abordé.

Chaque année, les thématiques de travail sont revues en fonction de l'actualité et des projets de recherche qui sont en cours.

SOCB1BA Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- ⊕△ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2 3

o Contenu de la formation :

o Sociologie et anthropologie

○ BESPO1160	Sociologie	Benedikte Zitouni	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ BPOLS1111	Anthropologie	Jean-Pierre Delchambre	FR [q2] [30h+9h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ BSOCA1211	Analyse des théories sociologiques ■	Jean-Pierre Delchambre	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐		X	
○ BSOCA1210	Sociologie de la culture ■	Jean-Pierre Delchambre	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐		X	
○ BSPOL1210	Sociologie politique ■	Yannick Vanderborght	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐		X	
○ BPOLS1252	Questions spéciales d'anthropologie ■	Jean-Pierre Delchambre	FR [q2] [30h+12h] [5 Crédits] 🌐		X	
○ BSOCA1312	Socio-anthropologie du symbolique ■	Jean-Pierre Delchambre	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐			X

o Choix d'une UE parmi :

⌘ BPOLS1321	Society and Environment ■	Benedikte Zitouni	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
⌘ BSOCA1314	Milieu en samenleving ■	Benedikte Zitouni	NL [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			X

⌘ Choix d'UE du bloc 3

L'étudiant-e peut inscrire à son programme de bloc 3 les unités d'enseignement "Mutations et politiques urbaines" et/ou "Analyse de l'action publique" et/ou "Sociologie de l'action collective" et/ou "Analyses et théories du pouvoir" ou les remplacer en tout ou pour partie, par des unités d'enseignement optionnelles (à crédits constants).

⌘ BHDPO1316	Mutations et politiques urbaines ■	Emmanuelle Lenel	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
⌘ BSPOL1322	Analyse de l'action publique ■	Amandine Bled Abraham Franssen	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
⌘ BSOCA1310	Sociologie de l'action collective ■	Abraham Franssen	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
⌘ BSOCA1315	Analyses et théories du pouvoir ■	Benedikte Zitouni	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			X

o Droit

○ BESPO1176	Droit	Diane Bernard	FR [q1] [45h+15h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ BPOLS1120	Droit public ■	Isabelle Hachez	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐		X	

o Économie et gestion

○ BPOLS1122	Économie I	Jean-François Fagnart	FR [q1] [30h+15h] [5 Crédits] 🌐			X
○ BPOLS1123	Économie II		FR [q2] [30h+15h] [5 Crédits] 🌐			X

o Autres sciences humaines et sociales

○ BESPO1162	Science politique	Olivier Paye	FR [q1] [30h] [5 Crédits]	X		
○ BPOLS1110	Information et communication	Geoffroy Patriarche	FR [q1] [30h+6h] [5 Crédits]	X		
○ BPOLS1112	Institutions politiques de la Belgique	Yannick Vanderborght	FR [q2] [30h] [5 Crédits]	X		
○ BPOLS1113	Analyse des institutions médiatiques	Victor Wiard	FR [q2] [30h+4h] [5 Crédits]	X		
○ BPOLS1121	Histoire du temps présent	Bérengère Piret	FR [q2] [30h+11h] [5 Crédits]	X		
○ BPOLS1124	Philosophie morale	Raphaël Gély	FR [q1] [30h] [5 Crédits]			X
○ BPOLS1125	Psychologie générale et sociale	Karine Dejean (coord.) Mauricio Garcia Penafiel	FR [q2] [45h] [5 Crédits]			X

o Informatique et méthodes

○ BPOLS1150	Introduction au travail universitaire en sciences sociales	Karine Dejean (coord.) Marie Dufasne	FR [q1] [22.5h+15h] [5 Crédits]	X		
○ BPOLS1231	Démarche et méthodes en sciences sociales	Karine Dejean Nicolas Marquis	FR [q2] [22.5h+15h] [5 Crédits]	X		
○ BSOCA1330	Méthodes de terrain: Observation et entretiens	Emmanuelle Lenel	FR [q1] [30h] [5 Crédits]		X	
○ BPOLS1330	Méthodes quantitatives I: Production des données	Nicolas Marquis	FR [q1] [30h+15h] [5 Crédits]		X	
○ BPOLS1233	Méthodes quantitatives II: Statistique	Nathan Gurnet	FR [q2] [30h+22.5h] [5 Crédits]		X	
○ BPOLS1331	Méthodes quantitatives III: Analyse des données	Nicolas Marquis	FR [q1] [30h+15h] [5 Crédits]			X

o Atelier pluridisciplinaire

○ BPOLS1352	Ateliers	Benjamin Denis Marie Dufasne Abraham Franssen Sophie Jacquot Emmanuelle Lenel	FR [q1+q2] [30h] [5 Crédits]			X
-------------	----------	---	------------------------------	--	--	---

o Langues

○ BANGL1192	Anglais I		EN [q1+q2] [0h+30h] [5 Crédits]	X		
○ BNEER1183	Néerlandais I <i>Pourra bénéficier d'une unité d'enseignement de Néerlandais débutant ou Espagnol en bloc 1: 1) l'étudiant-e qui a eu moins de deux heures de néerlandais par semaine tout au long de l'année au cours d'une des quatre dernières années de ses études secondaires; 2) l'étudiant-e ayant terminé ses études secondaires en 2019-2020 ou avant et qui n'a pas suivi de cours de Néerlandais entre la fin de ses études secondaires et son inscription à Saint-Louis.</i>	Astrid De Munter (coord.)	NL [q1+q2] [0h+30h] [5 Crédits]	X		
○ BANGL1292	Anglais II		EN [q1+q2] [0h+60h] [5 Crédits]		X	
○ BNEER1282	Néerlandais II <i>L'étudiant-e qui a remplacé l'unité d'enseignement de Néerlandais I en bloc 1 par Néerlandais débutant I ou Espagnol I doit suivre en bloc 2, la même unité d'enseignement, niveau supérieur (Néerlandais débutant II ou Espagnol II).</i>		NL [q1+q2] [0h+60h] [5 Crédits]		X	

o Choix d'une UE parmi :

⊗ BANGL1392	Anglais III		EN [q1] [0h+30h] [5 Crédits]			X
⊗ BNEER1382	Néerlandais III		NL [q1] [0h+30h] [5 Crédits]			X

o Unités d'enseignement optionnelles

L'étudiant-e doit choisir une unité d'enseignement optionnelle pour 5 crédits.

Si l'étudiant-e choisit de remplacer "Mutations et politiques urbaines" et/ou "Analyse de l'action publique" et/ou "Sociologie de l'action collective" et/ou "Analyses et théories du pouvoir", il-elle doit inscrire une (des) unité(s) d'enseignement optionnelle(s) supplémentaire(s) à son programme.

				Bloc annuel		
				1	2	3
☒ BCOMU1310	Sémiotique 📄	Anne-Sophie Collard	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
☒ BCOMU1250	Usage et réception des médias 📄	Geoffroy Patriarche	FR [q1] [30h+14h] [5 Crédits] 🌐			X
☒ BCOMU1316	Enjeux et pratiques du journalisme 📄	Marie Dufrasne	FR [q1] [30h+15h] [5 Crédits] 🌐			X
☒ BSPOL1214	Doctrines politiques 📄	Florence Delmotte	FR [q1] [30h+15h] [5 Crédits] 🌐			X
☒ BSPOL1315	Régimes politiques 📄	Denis Duez	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
☒ BHIST1312	Anthropologie historique	Eric Bousmar	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
☒ BHIST1311	Introduction à la géographie historique	Sébastien Dubois	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
☒ BRELI1000	Religions d'Occident (judaïsme, christianisme, islam) et société	Benoît Bourguine Farid El Asri Raphaël Gély (coord.) David Lemler	FR [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐			X
☒ BGERM1263	Civilisation of English-speaking territories	Marleen Cré	EN [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
☒ Choix éventuel d'une unité d'enseignement parmi :						
☒ BCOMU1315	Communication et organisations 📄	Agnès d'Arripe	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
☒ BCOMU1211	Corporate communication and public relations 📄	Thomas Jacobs	EN [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
☒ Choix éventuel d'une unité d'enseignement parmi :						
☒ BHDPO1312	Analyse des relations internationales 📄	Amandine Bled	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
☒ BSPOL1312	International relations 📄	Amandine Bled	EN [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
☒ Choix éventuel d'une unité d'enseignement parmi :						
☒ BECGE1321	Théorie des organisations 📄	Karine Dejean	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
☒ BECGE1326	Mens en organisatie 📄	Ludo Struyven	NL [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
☒ BCOMU1317	Espace public, connaissance et médias 📄	Marie Dufrasne	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
☒ BCOMU1212	Socio-histoire des médias 📄	Geoffroy Patriarche	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
☒ BCOMU1313	International communications 📄	Georgios Terzis	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
☒ BPOLS1320	Media en politiek 📄	Dave Sinardet	NL [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
☒ BHDPO1317	Partis politiques et groupes d'intérêt 📄	Olivier Paye	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
☒ BSPOL1310	Travail, emploi et protection sociale 📄	Olivier Paye	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
☒ BSPOL1313	Politique comparée 📄	Yannick Vanderborght	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
☒ BSPOL1316	Système politique européen 📄	Denis Duez	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
☒ BHDPO1315	EU politics 📄	Valentina Brogna	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
☒ BSPOL1215	International Organizations 📄	Amandine Bled	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
☒ BHDPO1319	Relations interculturelles et migrations	Maryam Kolly	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
☒ BSOCA1313	Sociologie historique de l'intégration européenne 📄	Florence Delmotte	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
☒ BDRAN1265	Law and Religion 📄	Jogchum Vrielink	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
☒ Choix éventuel d'une unité d'enseignement parmi :						
☒ BCOMU1210	Communication, culture et interactions sociales 📄	Geoffroy Patriarche	FR [q2] [30h+6h] [5 Crédits] 🌐			X
☒ BCOMU1213	Intercultural communication 📄		EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
☒ BDURA1000	Défis et enjeux environnementaux	Christine Frison	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			X

PROGRAMMES PARTICULIERS

> [Bachelier en sociologie et anthropologie \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en sciences politiques\]](#) [<https://uclouvain.be/prog-2024-socb1ba-programme>]

Bachelier en sociologie et anthropologie [Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en sciences politiques]

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2 3

o Contenu de la formation :

o Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en sciences politiques

Ce programme standardisé de bachelier supplémentaire est susceptible d'être adapté en fonction du parcours individuel de l'étudiant-e.

Toutes ces unités d'enseignement sont spécifiquement requises pour obtenir le grade de bachelier en sociologie et anthropologie.

Remarques :

- Les unités d'enseignement suivies dans le cadre du programme de bachelier supplémentaire NE PEUVENT PAS intervenir dans le programme de bachelier principal en sciences politiques.

- L'étudiant-e inscrit-e dans la majeure trilingue ne peut pas suivre l'UE de Society and environment (+NL) et doit par conséquent inscrire à son programme de bachelier supplémentaire l'UE de Intercultural communication.

- L'étudiant-e inscrit-e dans la majeure unilingue ou bilingue doit remplacer dans son programme de bachelier principal en sciences politiques, l'UE de Travail, emploi et protection sociale par une UE optionnelle.

Total du nombre de crédits inscrits au programme du bachelier supplémentaire : 60 crédits.

o Discipline

○ BSOCA1211	Analyse des théories sociologiques	Jean-Pierre Delchambre	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X	X
○ BSOCA1210	Sociologie de la culture	Jean-Pierre Delchambre	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X	X
○ BSOCA1312	Socio-anthropologie du symbolique	Jean-Pierre Delchambre	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X	X
○ BHDPO1316	Mutations et politiques urbaines	Emmanuelle Lenel	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X	X

o Choix d'une unité d'enseignement parmi :

⊗ BECGE1321	Théorie des organisations	Karine Dejean	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X	X
⊗ BECGE1326	Mens en organisatie	Ludo Struyven	NL [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X	X
○ BPOLS1252	Questions spéciales d'anthropologie	Jean-Pierre Delchambre	FR [q2] [30h+12h] [5 Crédits] 🌐	X	X	X
○ BSOCA1310	Sociologie de l'action collective	Abraham Franssen	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X	X
○ BSOCA1315	Analyses et théories du pouvoir	Benedikte Zitouni	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X	X
○ BSOCA1313	Sociologie historique de l'intégration européenne	Florence Delmotte	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X	X

o Une unité d'enseignement au choix parmi :

				Bloc annuel		
				1	2	3
☒ BPOLS1321	Society and Environment	Benedikte Zitouni	EN [q2] [30h] [5 Crédits]	x	x	x
☒ BSOCA1314	Milieu en samenleving	Benedikte Zitouni	NL [q2] [30h] [5 Crédits]	x	x	x
☒ BCOMU1213	Intercultural communication		EN [q2] [30h] [5 Crédits]	x	x	x

○ Autres sciences humaines et sociales

○ BHDPO1319	Relations interculturelles et migrations	Maryam Kolly	FR [q2] [30h] [5 Crédits]	x	x	x
○ BSPOL1310	Travail, emploi et protection sociale	Olivier Paye	FR [q2] [30h] [5 Crédits]	x	x	x

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

Tableau des prérequis

BANGL1292	"Anglais II" a comme prérequis BANGL1192	• BANGL1192 - Anglais I
BANGL1392	"Anglais III" a comme prérequis BANGL1292	• BANGL1292 - Anglais II
BCOMU1210	"Communication, culture et interactions sociales" a comme prérequis BPOLS1110	• BPOLS1110 - Information et communication
BCOMU1211	"Corporate communication and public relations" a comme prérequis BPOLS1110	• BPOLS1110 - Information et communication
BCOMU1212	"Socio-histoire des médias" a comme prérequis BPOLS1113	• BPOLS1113 - Analyse des institutions médiatiques
BCOMU1213	"Intercultural communication" a comme prérequis BPOLS1110	• BPOLS1110 - Information et communication
BCOMU1250	"Usage et réception des médias" a comme prérequis BPOLS1110	• BPOLS1110 - Information et communication
BCOMU1310	"Sémiotique" a comme prérequis BPOLS1110	• BPOLS1110 - Information et communication
BCOMU1313	"International communications" a comme prérequis BPOLS1110	• BPOLS1110 - Information et communication
BCOMU1315	"Communication et organisations" a comme prérequis BPOLS1110	• BPOLS1110 - Information et communication
BCOMU1316	"Enjeux et pratiques du journalisme" a comme prérequis BPOLS1113	• BPOLS1113 - Analyse des institutions médiatiques
BCOMU1317	"Espace public, connaissance et médias" a comme prérequis BPOLS1110	• BPOLS1110 - Information et communication

- BDRAN1265** "Law and Religion" a comme prérequis BESPO1176
- BESPO1176 - Droit
- BECGE1321** "Théorie des organisations" a comme prérequis BESPO1160
- BESPO1160 - Sociologie
- BECGE1326** "Mens en organisatie" a comme prérequis BESPO1160
- BESPO1160 - Sociologie
- BHDPO1312** "Analyse des relations internationales" a comme prérequis BESPO1162
- BESPO1162 - Science politique
- BHDPO1315** "EU politics" a comme prérequis BESPO1162
- BESPO1162 - Science politique
- BHDPO1316** "Mutations et politiques urbaines" a comme prérequis BESPO1160
- BESPO1160 - Sociologie
- BHDPO1317** "Partis politiques et groupes d'intérêt" a comme prérequis BESPO1162
- BESPO1162 - Science politique
- BNEER1282** "Néerlandais II" a comme prérequis BNEER1183
- BNEER1183 - Néerlandais I
- BNEER1382** "Néerlandais III" a comme prérequis BNEER1282
- BNEER1282 - Néerlandais II
- BPOLS1120** "Droit public" a comme prérequis BESPO1176
- BESPO1176 - Droit
- BPOLS1233** "Méthodes quantitatives II: Statistique" a comme prérequis BPOLS1231
- BPOLS1231 - Démarche et méthodes en sciences sociales
- BPOLS1252** "Questions spéciales d'anthropologie" a comme prérequis BESPO1160 OU BPOLS1111
- BESPO1160 - Sociologie
 - BPOLS1111 - Anthropologie
- BPOLS1320** "Media en politiek" a comme prérequis BPOLS1110 OU BESPO1162
- BPOLS1110 - Information et communication
 - BESPO1162 - Science politique
- BPOLS1321** "Society and Environment" a comme prérequis BESPO1162 OU BESPO1160
- BESPO1162 - Science politique
 - BESPO1160 - Sociologie
- BPOLS1330** "Méthodes quantitatives I: Production des données" a comme prérequis BPOLS1231
- BPOLS1231 - Démarche et méthodes en sciences sociales
- BPOLS1331** "Méthodes quantitatives III: Analyse des données" a comme prérequis BPOLS1330 ET BPOLS1233
- BPOLS1330 - Méthodes quantitatives I: Production des données
 - BPOLS1233 - Méthodes quantitatives II: Statistique
- BPOLS1352** "Ateliers" a comme prérequis BPOLS1231 ET BPOLS1330 ET BSOCA1330
- BPOLS1231 - Démarche et méthodes en sciences sociales
 - BPOLS1330 - Méthodes quantitatives I: Production des données
 - BSOCA1330 - Méthodes de terrain: Observation et entretiens
- BSOCA1210** "Sociologie de la culture" a comme prérequis BESPO1160
- BESPO1160 - Sociologie
- BSOCA1211** "Analyse des théories sociologiques" a comme prérequis BESPO1160
- BESPO1160 - Sociologie
- BSOCA1310** "Sociologie de l'action collective" a comme prérequis BESPO1160
- BESPO1160 - Sociologie
- BSOCA1312** "Socio-anthropologie du symbolique" a comme prérequis BESPO1160
- BESPO1160 - Sociologie
- BSOCA1313** "Sociologie historique de l'intégration européenne" a comme prérequis BESPO1160
- BESPO1160 - Sociologie
- BSOCA1314** "Milieu en samenleving" a comme prérequis BESPO1162 OU BESPO1160
- BESPO1162 - Science politique
 - BESPO1160 - Sociologie
- BSOCA1315** "Analyses et théories du pouvoir" a comme prérequis BESPO1162 OU BPOLS1110 OU BESPO1160
- BESPO1162 - Science politique
 - BPOLS1110 - Information et communication
 - BESPO1160 - Sociologie
- BSOCA1330** "Méthodes de terrain: Observation et entretiens" a comme prérequis BPOLS1231

- BPOLS1231 - [Démarche et méthodes en sciences sociales](#)
- BSPOL1210** "[Sociologie politique](#)" a comme prérequis BESPO1162 OU BESPO1160
 - BESPO1162 - [Science politique](#)
 - BESPO1160 - [Sociologie](#)
- BSPOL1214** "[Doctrines politiques](#)" a comme prérequis BESPO1162
 - BESPO1162 - [Science politique](#)
- BSPOL1215** "[International Organizations](#)" a comme prérequis BESPO1162
 - BESPO1162 - [Science politique](#)
- BSPOL1310** "[Travail, emploi et protection sociale](#)" a comme prérequis BESPO1162
 - BESPO1162 - [Science politique](#)
- BSPOL1312** "[International relations](#)" a comme prérequis BESPO1162
 - BESPO1162 - [Science politique](#)
- BSPOL1313** "[Politique comparée](#)" a comme prérequis BESPO1162
 - BESPO1162 - [Science politique](#)
- BSPOL1315** "[Régimes politiques](#)" a comme prérequis BESPO1162
 - BESPO1162 - [Science politique](#)
- BSPOL1316** "[Système politique européen](#)" a comme prérequis BESPO1162
 - BESPO1162 - [Science politique](#)
- BSPOL1322** "[Analyse de l'action publique](#)" a comme prérequis BESPO1162 OU BESPO1160
 - BESPO1162 - [Science politique](#)
 - BESPO1160 - [Sociologie](#)

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR BLOC ANNUEL

SOCB1BA - 1er bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Contenu de la formation :

o Sociologie et anthropologie

● BESPO1160	Sociologie	Benedikte Zitouni	FR [q1] [30h] [5] Crédits 🌐
● BPOLS1111	Anthropologie	Jean-Pierre Delchambre	FR [q2] [30h +9h] [5] Crédits 🌐

o Droit

○ BESPO1176	Droit	Diane Bernard	FR [q1] [45h +15h] [5 Crédits] 🌐
-------------	-------	---------------	---

o Autres sciences humaines et sociales

○ BESPO1162	Science politique	Olivier Paye	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ BPOLS1110	Information et communication	Geoffroy Patriarche	FR [q1] [30h +6h] [5 Crédits] 🌐
○ BPOLS1112	Institutions politiques de la Belgique	Yannick Vanderborght	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ BPOLS1113	Analyse des institutions médiatiques	Victor Wiard	FR [q2] [30h +4h] [5 Crédits] 🌐
○ BPOLS1121	Histoire du temps présent	Bérengère Piret	FR [q2] [30h +11h] [5 Crédits] 🌐

o Informatique et méthodes

○ BPOLS1150	Introduction au travail universitaire en sciences sociales	Karine Dejean (coord.) Marie Dufrasne	FR [q1] [22.5h +15h] [5 Crédits] 🌐
○ BPOLS1231	Démarche et méthodes en sciences sociales	Karine Dejean Nicolas Marquis	FR [q2] [22.5h +15h] [5 Crédits] 🌐

o Langues

○ BANGL1192	Anglais I		EN [q1+q2] [0h +30h] [5 Crédits] 🌐
○ BNEER1183	Néerlandais I <i>Pourra bénéficier d'une unité d'enseignement de Néerlandais débutant ou Espagnol en bloc 1: 1) l'étudiant-e qui a eu moins de deux heures de néerlandais par semaine tout au long de l'année au cours d'une des quatre dernières années de ses études secondaires; 2) l'étudiant-e ayant terminé ses études secondaires en 2019-2020 ou avant et qui n'a pas suivi de cours de Néerlandais entre la fin de ses études secondaires et son inscription à Saint-Louis.</i>	Astrid De Munter (coord.)	NL [q1+q2] [0h +30h] [5 Crédits] 🌐

SOCB1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Contenu de la formation :**o Sociologie et anthropologie**

○ BSOCA1211	Analyse des théories sociologiques ■	Jean-Pierre Delchambre	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ BSOCA1210	Sociologie de la culture ■	Jean-Pierre Delchambre	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ BSPOL1210	Sociologie politique ■	Yannick Vanderborght	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ BPOLS1252	Questions spéciales d'anthropologie ■	Jean-Pierre Delchambre	FR [q2] [30h +12h] [5 Crédits] 🌐

o Droit

○ BPOLS1120	Droit public ■	Isabelle Hachez	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
-------------	----------------	-----------------	-----------------------------------

o Économie et gestion

○ BPOLS1122	Economie I	Jean-François Fagnart	FR [q1] [30h +15h] [5 Crédits] 🌐
○ BPOLS1123	Economie II		FR [q2] [30h +15h] [5 Crédits] 🌐

o Informatique et méthodes

○ BSOCA1330	Méthodes de terrain: Observation et entretiens ■	Emmanuelle Lenel	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ BPOLS1330	Méthodes quantitatives I: Production des données ■	Nicolas Marquis	FR [q1] [30h +15h] [5 Crédits] 🌐
○ BPOLS1233	Méthodes quantitatives II: Statistique ■	Nathan Gurnet	FR [q2] [30h +22.5h] [5 Crédits] 🌐

o Langues

○ BANGL1292	Anglais II ■		EN [q1+q2] [0h +60h] [5 Crédits] 🌐
-------------	--------------	--	--

● BNEER1282

Néerlandais II 🇳🇱

L'étudiant-e qui a remplacé l'unité d'enseignement de Néerlandais I en bloc 1 par Néerlandais débutant I ou Espagnol I doit suivre en bloc 2, la même unité d'enseignement, niveau supérieur (Néerlandais débutant II ou Espagnol II).

NI
[q1+q2]
[0h
+60h] [5
Crédits] 🌐

SOCB1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Contenu de la formation :**o Sociologie et anthropologie**

○ BSOCA1312	Socio-anthropologie du symbolique ■	Jean-Pierre Delchambre	[FR] [q1] [30h] [5] Crédits 🌐
-------------	-------------------------------------	------------------------	-------------------------------------

o Choix d'une UE parmi :

⊗ BPOLS1321	Society and Environment ■	Benedikte Zitouni	[EN] [q2] [30h] [5] Crédits 🌐
⊗ BSOCA1314	Milieu en samenleving ■	Benedikte Zitouni	[NL] [q2] [30h] [5] Crédits 🌐

⊗ Choix d'UE du bloc 3

L'étudiant-e peut inscrire à son programme de bloc 3 les unités d'enseignement "Mutations et politiques urbaines" et/ou "Analyse de l'action publique" et/ou "Sociologie de l'action collective" et/ou "Analyses et théories du pouvoir" ou les remplacer en tout ou pour partie, par des unités d'enseignement optionnelles (à crédits constants).

⊗ BHDPO1316	Mutations et politiques urbaines ■	Emmanuelle Lenel	[FR] [q1] [30h] [5] Crédits 🌐
⊗ BSPOL1322	Analyse de l'action publique ■	Amandine Bled Abraham Franssen	[FR] [q1] [30h] [5] Crédits 🌐
⊗ BSOCA1310	Sociologie de l'action collective ■	Abraham Franssen	[FR] [q2] [30h] [5] Crédits 🌐
⊗ BSOCA1315	Analyses et théories du pouvoir ■	Benedikte Zitouni	[FR] [q2] [30h] [5] Crédits 🌐

o Autres sciences humaines et sociales

○ BPOLS1124	Philosophie morale	Raphaël Gély	[FR] [q1] [30h] [5] Crédits 🌐
○ BPOLS1125	Psychologie générale et sociale	Karine Dejean (coord.) Mauricio Garcia Penafiel	[FR] [q2] [45h] [5] Crédits 🌐

o Informatique et méthodes

○ BPOLS1331	Méthodes quantitatives III: Analyse des données ■	Nicolas Marquis	[FR] [q1] [30h] +15h] [5] Crédits 🌐
-------------	---	-----------------	--

o Atelier pluridisciplinaire

○ BPOLS1352	Ateliers ■	Benjamin Denis Marie Dufrasne Abraham Franssen Sophie Jacquot Emmanuelle Lenel	[FR] [q1+q2] [30h] [5] Crédits 🌐
-------------	------------	--	---

o Langues

o Choix d'une UE parmi :

✘ BANGL1392	Anglais III 🟡		ES [q1] [0h] +30h] [5 Crédits] 🌐
✘ BNEER1382	Néerlandais III 🟡		NL [q1] [0h] +30h] [5 Crédits] 🌐

o Unités d'enseignement optionnelles

L'étudiant-e doit choisir une unité d'enseignement optionnelle pour 5 crédits.

Si l'étudiant-e choisi de remplacer "Mutations et politiques urbaines" et/ou "Analyse de l'action publique" et/ou "Sociologie de l'action collective" et/ou "Analyses et théories du pouvoir", il-elle doit inscrire une (des) unité(s) d'enseignement optionnelle(s) supplémentaire(s) à son programme.

✘ BCOMU1310	Sémiotique 🟡	Anne-Sophie Collard	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
✘ BCOMU1250	Usage et réception des médias 🟡	Geoffroy Patriarche	FR [q1] [30h] +14h] [5 Crédits] 🌐
✘ BCOMU1316	Enjeux et pratiques du journalisme 🟡	Marie Dufrasne	FR [q1] [30h] +15h] [5 Crédits] 🌐
✘ BSPOL1214	Doctrines politiques 🟡	Florence Delmotte	FR [q1] [30h] +15h] [5 Crédits] 🌐
✘ BSPOL1315	Régimes politiques 🟡	Denis Duez	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
✘ BHIST1312	Anthropologie historique	Eric Bousmar	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐 🌐
✘ BHIST1311	Introduction à la géographie historique	Sébastien Dubois	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
✘ BRELI1000	Religions d'Occident (judaïsme, christianisme, islam) et société	Benoît Bourguine Farid El Asri Raphaël Gély (coord.) David Lemler	FR [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐
✘ BGERM1263	Civilisation of English-speaking territories	Marleen Cré	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐

✘ Choix éventuel d'une unité d'enseignement parmi :

✘ BCOMU1315	Communication et organisations 🟡	Agnès d'Arripe	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
✘ BCOMU1211	Corporate communication and public relations 🟡	Thomas Jacobs	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐

✘ Choix éventuel d'une unité d'enseignement parmi :

✘ BHDPO1312	Analyse des relations internationales 🟡	Amandine Bled	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
✘ BSPOL1312	International relations 🟡	Amandine Bled	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐

✘ Choix éventuel d'une unité d'enseignement parmi :

✘ BECGE1321	Théorie des organisations 🟡	Karine Dejean	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
-------------	-----------------------------	---------------	-----------------------------------

☒ BECGE1326	Mens en organisatie 🇺🇸	Ludo Struyven	EN [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
☒ BCOMU1317	Espace public, connaissance et médias 🇺🇸	Marie Dufrasne	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
☒ BCOMU1212	Socio-histoire des médias 🇺🇸	Geoffroy Patriarche	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
☒ BCOMU1313	International communications 🇺🇸	Georgios Terzis	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
☒ BPOLS1320	Media en politiek 🇺🇸	Dave Sinardet	NL [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
☒ BHDPO1317	Partis politiques et groupes d'intérêt 🇺🇸	Olivier Paye	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
☒ BSPOL1310	Travail, emploi et protection sociale 🇺🇸	Olivier Paye	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
☒ BSPOL1313	Politique comparée 🇺🇸	Yannick Vanderborght	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
☒ BSPOL1316	Système politique européen 🇺🇸	Denis Duez	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
☒ BHDPO1315	EU politics 🇺🇸	Valentina Brogna	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
☒ BSPOL1215	International Organizations 🇺🇸	Amandine Bled	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
☒ BHDPO1319	Relations interculturelles et migrations	Maryam Kolly	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
☒ BSOCA1313	Sociologie historique de l'intégration européenne 🇺🇸	Florence Delmotte	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
☒ BDRAN1265	Law and Religion 🇺🇸	Jogchum Vrielink	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐

☒ **Choix éventuel d'une unité d'enseignement parmi :**

☒ BCOMU1210	Communication, culture et interactions sociales 🇺🇸	Geoffroy Patriarche	FR [q2] [30h +6h] [5 Crédits] 🌐
☒ BCOMU1213	Intercultural communication 🇺🇸		EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
☒ BDURA1000	Défis et enjeux environnementaux	Christine Frison	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐

SOCB1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :
 - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2024-2025, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2021-2022, 2022-2023 ou 2023-2024. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.
 - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle
- Les candidats, quelle que soit leur nationalité, disposant d'un diplôme d'études secondaires d'un pays hors Union européenne, doivent avoir obtenu une moyenne de 13/20 minimum ou, à défaut, d'avoir obtenu cette moyenne, avoir réussi une année d'études en Belgique (par exemple spéciale Maths/sciences).
- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays de l'Union européenne**, la demande d'admission **doit** contenir l'équivalence de votre diplôme ou, à tout le moins, la preuve du dépôt de la demande d'équivalence auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [service compétent](#).

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant-e.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

Les étudiants inscrits en 1^{ère} année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain à la suite du cycle.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un concours d'accès. Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

PÉDAGOGIE

À côté de cours magistraux classiques, de type ex cathedra, qui se donnent dans des auditoriums de taille raisonnable, des pratiques d'enseignement actif favorisent le déploiement et l'appropriation de compétences théoriques, méthodologiques et analytiques.

Ainsi, le programme de bachelier en sociologie et anthropologie est composé, outre les cours magistraux, d'activités d'apprentissage plus "pratiques", sous la forme de séminaires ou d'ateliers par exemple, qui offrent la particularité pédagogique de reposer sur les contributions des étudiant-es et d'être dispensées en petits groupes. Ces dispositifs permettent à l'étudiant-e, au sein d'un groupe de travail de taille restreinte, d'entretenir un contact privilégié avec les professeur-es et les chercheur-es enseignant-es, et de mettre en oeuvre des démarches qui mobilisent et concrétisent les acquis de sa formation.

Le site Bruxelles-Saint-Louis se situe en plein centre de Bruxelles : il en résulte d'indéniables avantages pratiques dont une connexion aisée en métro et en train. Mais surtout sa localisation près des acteurs sociaux, des associations, des ONG, des institutions politiques nationales et européennes permet l'intervention de leurs membres ou la participation à des activités en lien avec ces acteurs et actrices.

Le site Saint-Louis - Bruxelles est spécialisé dans les trois années de bachelier et accorde une place importante à l'accompagnement pédagogique. Le service d'orientation et d'accompagnement vers la réussite (OAR) propose diverses activités de soutien.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Les évaluations s'effectuent généralement sous la forme d'un examen. Pour les séminaires, elles prennent en compte les résultats obtenus aux travaux réalisés durant l'année. Les examens sont écrits (pour les cours en grand auditorium) ou oraux. Ils portent non seulement sur la connaissance de la matière mais également sur la capacité de l'étudiant-e à se l'approprier et à l'appliquer à des objets non vus au cours.

Trois sessions d'examens sont organisées au cours de l'année académique: en janvier, en juin, en août-septembre. Dans le 1er bloc annuel standardisé, les examens de la session de janvier qui n'auraient pas été réussis peuvent être représentés jusqu'à deux fois: en juin et en septembre.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Programmes d'échange

L'UCLouvain Saint-Louis - Bruxelles a conclu des conventions d'échanges avec des universités situées en dehors de la Communauté française. Ces conventions permettent aux étudiant-es de suivre une partie de leur programme de bachelier dans une université partenaire tout en restant inscrit-es à titre principal à l'UCLouvain. En échange, des étudiant-es des universités partenaires peuvent également venir suivre une partie de leur programme de bachelier dans notre université.

Trois types d'échanges sont proposés aux étudiant-es :

- des **échanges Erasmus** avec des universités de pays de l'Union européenne
- des **échanges Erasmus Belgica** avec des universités néerlandophones
- des **échanges avec des universités hors Europe**, sur base d'accords bilatéraux

Les étudiant-es en sociologie et anthropologie peuvent participer à un séjour ERASMUS au second quadrimestre du 3e bloc annuel standardisé. La liste des destinations proposées est [la suivante](#). Le programme suivi durant ce séjour équivaut à environ 30 crédits.

Bourses pour séjours linguistiques

La Faculté octroie des bourses aux étudiant-es qui souhaitent effectuer un séjour linguistique durant l'été. Les candidats et candidates à ces bourses sont sélectionné-es sur la base de leurs résultats et de leur motivation.

La réalisation d'un séjour Erasmus au cours de votre troisième année de bachelier n'empêche pas la réalisation d'un autre séjour au cours de votre master.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Le site de Bruxelles Saint-Louis est spécialisé dans les trois premières de bachelier. Après ce 1er cycle, avec votre diplôme de bachelier en sociologie et anthropologie, vous pouvez poursuivre vos études de master en Fédération Wallonie-Bruxelles ou dans une autre université en Belgique ou à l'étranger (Europe, Canada,...).

Masters à l'UCLouvain

Accès direct

- [Master \[120\] en sociologie](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en anthropologie](#) (Louvain-la-Neuve) et [Master \[60\] en sociologie et anthropologie](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#) (Louvain-la-Neuve)

- [Master \[120\] en sciences du travail \(horaire décalé\)](#) (Louvain-la-Neuve) et [Master \[60\] en sciences du travail \(horaire décalé\)](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en sciences de la famille et de la sexualité](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en études européennes](#) (Louvain-la-Neuve)

Accès moyennant un complément de formation ou sur dossier

Moyennant le suivi d'un complément de formation au cours de votre master et le respect des conditions d'accès et prérequis fixés, sont également accessibles aux étudiants porteurs d'un titre de bachelier en sociologie et anthropologie:

- [Master \[120\] en sciences politiques, orientation générale](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en sciences politiques, orientation relations internationales](#) (Mons)
- [Master \[120\] en criminologie](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en administration publique](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en stratégie de la communication et culture numérique \(horaire décalé\)](#) (Bruxelles Saint-Louis)
- [Master \[120\] en communication](#) (Louvain-la-Neuve), [Master \[120\] en communication](#) (Mons), [Master \[120\] en communication \(horaire décalé\)](#) (Mons)
- [Master \[120\] en journalisme](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en éthique](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en sciences des religions](#) (Louvain-la-Neuve)

GESTION ET CONTACTS

L'administration facultaire

02 211 78 79 - espo-slb@uclouvain.be

Bureau : Ommegang 6 - 2e étage - bureau OM 205

Permanences : du lundi au jeudi, de 10h à 12h30

Demande de dérogation

La [demande de dérogation](#) doit parvenir pour le 30 septembre au plus tard à l'adresse suivante: derogation-inscription-slb@uclouvain.be.

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/ESPB

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de la communication Saint-Louis ([ESPB](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

ESPB

Boulevard du Jardin Botanique 43 - bte
1000 Bruxelles

Mandat(s)

- Doyen : Abraham Franssen

Responsable académique du programme: [Benedikte Zitouni](#)

Jury

- Président: [Yannick Vanderborght](#)
- Secrétaire: [Benedikte Zitouni](#)
- Troisième membre: [Karine Dejean](#)